



## **Une ministre ne devrait pas mentir comme ça !**

Mercredi 16 octobre 2024 lors des *questions au gouvernement* à l'Assemblée Nationale, la ministre de l'Éducation Nationale Anne GENETET a tenu des propos mensongers et méprisants pour les élèves et les personnels de Seine-Saint-Denis.

Dans la lignée des mensonges et contre-vérités entendus régulièrement ces dernières années et complaisamment relayés par une frange du champ politique sur les sommes astronomiques qui seraient investies dans nos écoles et établissements pour les dédoublements ou les recrutements, la ministre persiste et dérape cette fois-ci sur la prime de fidélisation territoriale 93. **Elle affirme ainsi sans sourciller que cette prime consiste en « un gain annuel de 6000€ » pour les personnels.**

Il n'en est rien ! Cette prime, d'un montant de 12.000€ brut, est perçue par chaque agent-e une seule fois dans sa carrière après avoir 5 ans d'exercice en continu en Seine-Saint-Denis. Trop de personnels en sont encore injustement privé.es, particulièrement des agentes, et c'est pour cela que la FSU93 a saisi le tribunal administratif pour corriger ces injustices.

**La ministre, en plus d'ignorer complètement ce dont elle parle, colporte donc des fakes news de plus qui ne passent pas !**

La Seine-Saint-Denis ne peut pas être le territoire systématiquement convoqué dans les discours politiques pour faire croire que les plus pauvres sont arrosé.es d'argent public magique ou de politiques spécifiques coûteuses. La crise de l'école publique dans ce département sinistré n'est plus à démontrer. C'est une véritable rupture d'égalité qui a cours en Seine-Saint-Denis, en raison d'une défaillance totale de l'Etat qui investit nettement moins par élève dans le département le plus jeune et le plus pauvre de France hexagonale que sur l'ensemble du territoire.

**Non, L'Etat ne dépense pas « un pognon de dingue » pour la Seine -Saint-Denis !**

La FSU93 demande à la ministre de présenter des excuses aux personnels du département et de rectifier ses propos inadmissibles.

Ce dont la Seine-Saint-Denis a besoin n'est pas d'être érigée en totem de l'investissement de l'Etat dans l'éducation, mais bien de mesures concrètes dont tout le pays a besoin : la revalorisation de 10% du point d'indice sans contrepartie pour tou.tes les agent.es des services publics et la suppression des choix budgétaires drastiques annoncés par le gouvernement Barnier.

**Et de mesure spécifique, comme un plan d'urgence ambitieux pour l'Éducation : ce sont 358 millions d'euros qui manquent pour permettre à l'école publique de fonctionner correctement dans le 93... bien loin du discours délirant d'une ministre qui semble tout ignorer d'un département abandonné depuis trop longtemps.**

Contact presse : [lafsu93@aol.com](mailto:lafsu93@aol.com) et @93fsu